



**Fiche de saisine de la Commission Départementale d'Orientation  
vers les Enseignements Adaptés du Second Degré de l'Allier  
(Date limite d'envoi : 09/10/2020)**

*Cette fiche saisit la CDOEASD afin de permettre l'éventuelle orientation d'un élève né en 2009 et 2010 (CM2) vers les enseignements adaptés (SEGPA-EREA) à la rentrée 2021.*

ECOLE :	Code Postal :	
Adresse :	Commune :	
	Circonscription :	
Nom du psychologue intervenant sur votre école :	Nom du médecin scolaire intervenant sur votre école :	
Nom de l'enfant : Né(e) le	Prénom : Nom de l'enseignant :	Sexe :
Classe :		
<b>Adresse des représentants légaux</b> (cocher la ou les case(s) correspondante(s) au domicile de l'enfant)		
Parent 1 : <input type="checkbox"/>	Parent 2 : <input type="checkbox"/> si différente	
Nom :	Nom :	
Adresse :	Adresse :	
Tél. :	Tél. :	
Mèl :	Mèl :	
Adresse de l'élève si différente : Famille d'accueil ou foyer :		
Tél. :		
Service administratif (SAA, ASE...) :		
Adresse :		
Tél. :		

- **Date de la pré-saisine (fiche B1) :**
- **Motifs argumentés de la saisine :**

➤ **Avis du Conseil des Maîtres de cycle :**

➤ **Aides apportées actuellement à l'enfant :**

▪ A l'école :

▪ Aides apportées depuis la pré-saisine B1 :

▪ Hors de l'école :

➤ Le responsable légal de l'enfant est-il informé de la saisine ?    oui  non

➤ Le responsable légal est-il d'accord avec cette saisine ?    oui  non

➤ Le responsable légal autorise-t-il la constitution du dossier ?    oui  non

➤ Le responsable légal est-il favorable à une éventuelle  
orientation en SEGPA ?    oui  non

➤ **Dans le cas où une orientation serait proposée par la commission,  
un internat est-il envisagé ?    oui  non**

Renseignements complémentaires qui vous semblent utiles :

Date :

Nom ou Signature de l'Enseignant

Nom ou Signature du Directeur

➤ Un exemplaire est adressé à la CDOEASD uniquement par mail afin de diffuser plus rapidement les demandes de bilans aux différents partenaires.    Eric LACHASSAGNE : [cdoeasd.03@ac-clermont.fr](mailto:cdoeasd.03@ac-clermont.fr)

➤ Un autre exemplaire est transmis à l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription.